

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

PREFECTURE DE TIGNERE

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE DIVISIONAL OFFICE

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF PUBLICS
CONTRACTS

AVIS DE CONSULTATION

N°0 **DD.L...**/AC/H49/SIGAMP/2026 DU **21 AVR 2026**.....

**POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA SOUS-
PREFECTURE DE MAYO BALEO , DEPARTEMENT DU FARO ET DEO,
REGION DE L'ADAMAOUA**

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026.

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Préfet du Département du Faro et Déo, lance pour le compte du Ministère de l'Administration Territoriale, cet avis de consultation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet de la consultation

Les prestations objets de la présente consultation portent sur l'équipement en mobilier de bureau de la Sous-Préfecture de Mayo Baléo.

REFERENCE	N°	DESIGNATIONS MATERIELLES
04-001-220107	1	Fauteuil directeur en cuir véritable dossier haut, accoudoirs, et piétinement réglable accoudoir pivotant
04-001-220053	2	Chaise visiteur en cuir avec accoudoirs
04-002-220029	3	Bureau directeur (2,00*1,0*0,75) avec sous-main incorporé
04-007-220056	4	Bureau directeur (1,60*1,0*0,75)
04-003-220024	7	Fauteuil de bureau simili cuir
06-001-220059	11	Voile plein jour (m2)
19-001-220008	12	Rideau + traversin
35-004-220229	13	Onduleur 5000 W
35-004-220220	14	Parasurtenseur
08-003-220068	15	Téléviseur 41"
04-001-220527	16	Table pour téléviseur
04-002-220089	18	Armoire Haute rangement
04-004-220024	19	Armoire basse rangement

Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises.

1. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2026.

2. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est **La soumission en ligne :**

3. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services de la Préfecture/ MOD aux heures ouvrables dès publication du présent avis de Consultation.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

4. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue à la *la Préfecture de Tignère* dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 représentant *les frais d'achat de la demande de cotation*, payable à *la Recette des Finances de Tignère*.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) FCFA**

6. Cautionnement de soumission

Sans objet

7. Remise des Cotations

10.1 La remise des offres se fera exclusivement en Ligne.

10.2 l'ensemble des offres, rédigé en français ou en anglais marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Préfecture, et accompagnée de la version numérique (Scannée en PDF) de l'ensemble des offres (Administrative, Technique et Financières au plus tard le ~~21 MAI 2026~~ **21 AVR 2026** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION

N°0 **001** /AC/H49/SIGAMP/2026 DU **21 AVR 2026** 2026

POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA SOUS-PREFECTURE DE MAYO BALEO , DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le ~~21 MAI 2026~~ **21 MAI 2026** à **15heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en

originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

9. Présentation des offres

La clé doit contenir Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables :

- Les offres portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les offres parvenues postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les offres non-conformes au mode de soumission.
- les offres sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable.

10 Critère d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux

Conditions fixées dans la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques et à la qualification des soumissionnaires.

11.1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non- respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
2. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
3. Le non-respect du format (PDF) prescrit dans le DC ;
4. du non-respect de 70% des critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
5. l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
6. de l'absence de possession d'un matériel minimum ;
7. de l'absence de la charte d'Intégrité.

Sous peine de rejet, l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes aux modèles.

11.2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- 01 Connaissance de la zone

- 02 Références de l'Entreprise
- 03 Personnel d'encadrement
- 04 Les matériels essentiels et des équipements de sécurité.
- 05 Organisation et Méthodologie ;
- 06 Respect des formulaires proposés dans la demande de cotation ;
- 07 Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande
- 08 Description technique ;
- 09 La capacité financière ;
- 10 l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années
- 11 Note de présentation générale des offres.

12 . Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

13. Allotissement

L'ensemble des prestations sont constitués en un seul lot.

14. Attribution de la Lettre-Commande

Sur proposition de la commission Départementale de passation des marchés du Faro et Déo, l'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Préfecture de Tignère ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou en appelant les contact 675928782 / 656555385.

16. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

Copie :

- MINMAP/YDE (POUR INFO)
- PREFET/E&D (POUR INFO)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CDPM(POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER



Le Préfet du Faro et Déo
(Autorité Contractante)

Ewango Buda Ernest
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

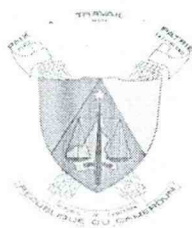
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE FARO ET DEO

PREFECTURE DE TIGNERE

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO AND DEO DIVISION

TIGNERE DIVISIONAL OFFICE

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF PUBLICS
CONTRACTS

NOTICE OF CONSULTATION

N°/ NC/ H49/ISAGPC OF ... **2.1 AVR. 2026**2026

RELATING TO THE EQUIPEMENT

PROVISION OF OFFICE FURNITURE FOR MAYO BALEO SUBDIVISIONAL OFFICE.

As part of the execution of the projects cited in reference, the Faro and Deo 's Senior Divisional Officer , Project Owner, is planning to .

1. Purpose of the consultation

REFERENCE	N°	DESIGNATIONS MATERIELLES
04-001-220107	1	Fauteuil directeur en cuir véritable dossier haut, accoudoirs, et piétinement réglable accoudoir pivotant
04-001-220053	2	Chaise visiteur en cuir avec accoudoirs
04-002-220029	3	Bureau directeur (2,00*1,0*0,75) avec sous-main incorporé
04-007-220056	4	Bureau directeur (1,60*1,0*0,75)
04-003-220024	7	Fauteuil de bureau simili cuir
06-001-220059	11	Voile plein jour (m2)
19-001-220008	12	Rideau + traversin
35-004-220229	13	Onduleur 5000 W
35-004-220220	14	Parasurtenseur
08-003-220068	15	Téléviseur 41"
04-001-220527	16	Table pour téléviseur
04-002-220089	18	Armoire Haute rangement
04-004-220024	19	Armoire basse rangement
24-002-221648	20	Moquette tapis, multicolore (m2)

2. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all Cameroonian companies established in the Republic of Cameroon and fulfilling the required conditions.

3. Funding

The services, which are the subject of this Notice of consultation, are financed by the Public Investment Budget, Fiscal Year 2026.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is **8 000 000 F cfa**.

5. Completion time

The maximum timeframe provided by the Client for carrying out the work covered by this Call for Tenders is three (02) months.

6. Consultation of the consultation file

The file can be consulted on the town hall bulletin board, or at the JDM of the ARMP as soon as this Notice is published.

7. Acquisition of the quotation file

The file can be obtained at the Secretariat of Faro and Déo Divisional Office upon publication of this notice by means of the written press and by posting against presentation of a receipt for payment of the payment, non-refundable sum of 30,000 (thirty thousand) CFA Francs representing the costs of purchasing the tender documents, payable to the Tignère Tax Office.

8. Response time from tenderers

Bidders wishing to participate in this consultation notice are granted a period of twenty-one (21) days from the date of publication of this notice in the JDM or by Display.

9. Submission of tenders

11.1 The submission of offers will be done exclusively in on line mode.

11.2 Each offer, marked as such, must be sent against receipt to the Secretariat of the Faro and Déo division Office, and accompanied by the digital version (Scanned in PDF) of all offers (Administrative, Technical and Financial) no later than 21 MAI 2026 2026 at 2 p.m., local time and must bear the following mention :

NOTICE OF CONSULTATION

N °/ NC/ ISAGPC OF

RELATING TO:

**PROVISION OF OFFICE FURNITURE FOR MAYO BALEO SUBDIVISIONNAL OFFICE
"ONLY TO BE OPENED IN THE COUNTING SESSION"**

10. Admissibility of tenders

Not applicable

11. Presentation of offers

Offers will be presented in French or English in USB contained. They will be contained in one (01) closed and sealed envelope, comprising:

12. Opening of tenders

The opening of tenders will take place on 21 MAI 2026 at 2 p.m. sharp at the Session Room of the Tignère Divisional Office.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice and having good knowledge of the file, even in the event of a consortium.

13. Evaluation of offers

The Internal Procurement Commission of Kontcha Council will then verify compliance and compare offers in the following order:

A) examination of the conformity of administrative documents and financial offers from the point of view of deadlines and technical specifications;

- B) verification of the arithmetic operations, using, if necessary, the unit prices in words to make the necessary corrections;
 C) development of a table of offers.

14. Main elimination criteria

These criteria are as follows:

- The non-production beyond the 48-hour deadline after the opening of the bids, of a document from the administrative file deemed non-compliant or absent;
- False declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents;
- Failure to comply with the number of copies and the format (PDF) prescribed in the NC;
- Failure to comply with 70% of the essential criteria (70% referring to the qualification threshold for technical offers);
- The absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
- The absence of the Integrity Charter;

Under penalty of rejection the bidder's bank domiciliation certificate must be produced in originals, the other documents in originals or certified copies. These administrative justifications must be less than three (03) months old and comply with the models.

NB: the Bid Bond must be produced in strict compliance with the provisions of Circular Letter No. 000019 /CL / MINMAP of June 5, 2024 relating to the procedures for the constitution, deposit, conservation, restitution and release of guarantees on public contracts.

15 Main qualification criteria

Only bids from bidders who have satisfied at least seven (7) out of the nine (9) essential criteria will be deemed technically qualified and accepted for financial analysis.

The scoring grid is as follows:

01	Financial report for the last three (03) years		
02	Company references in similar achievements		
03	Completion time (less than or equal to 90 days)		
07	Financial documents (list of unit prices in letters and numbers, quantitative and estimated estimate)		
08	Proof of acceptance of the conditions of the Letter of Order		
09	General presentation of the offers (Document bound to the spiral, Colored dividers other than white, Descriptions of services initialed and signed at the end		

16. Period of validity of offers

The tenderers remain committed by their offer for a period of ninety days (90) days from the deadline fixed for the reception of the offers.

17. Allocation of the Letter of Order

On a proposal from the internal procurement commission with the Faro & Deo Senior Divisional Office, the Contracting Authority will award the order letter to the tenderer presenting the lowest evaluated bid and recognized as being essentially compliant with the Consultation File.

18. Additional information

Additional information can be obtained during working hours at the Secretariat of the Tignère Divisional Office

Copy:

- DDPC/F&D (FOR INFO)
- ARMP/AD (FOR PUBLICATION AND STORAGE)
- F&DTB (FOR INFO)
- DISPLAY
- CHRONO/ARCHIVES

The Senior Divisional Office
(Contracting Authority)



Evango Badu Ernat
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle